

SECRETARIAT GENERAL

Département des Ressources humaines

APPEL A CANDIDATURE
Responsable de pôle au sein de la DCF
Basé sur le référentiel métier : manager opérationnel

	Date de prise de poste : 01/01/2025
Intitulé du poste : Responsable de pôle Responsable du pôle contrôle des prestations	Catégorie : B Groupe RIFSEEP : 1
Famille professionnelle <i>Manager opérationnel</i>	Localisation du poste (adresse complète) : ENIM - 33, boulevard Cosmao Dumanoir - 56327 LORIENT cédex Poste éligible au télétravail

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur

Etablissement public administratif (EPA) administré par un conseil d'administration, l'Enim est le régime de sécurité sociale commun et obligatoire à tous les navigants professionnels du commerce, de la pêche, des cultures marines et de la plaisance professionnelle ainsi que leurs ayants droit, des élèves qui suivent un enseignement maritime, des marins pensionnés et leurs ayants droit.

Il couvre toutes les branches (sauf celle de la famille) et offre donc une protection sociale pour les risques maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail.

Son organisation administrative et financière est précisée par le décret n° 2010-1009 du 30 août 2010. Fort de près de 300 collaborateurs, l'Enim est implanté sur quatre sites : Périgny (le siège depuis octobre 2012, une centaine d'agents), Lorient, Saint Malo et Paimpol (centres de production).

Plus de trois cents ans d'évolutions structurelles et réglementaires n'ont en rien érodé la vocation sociale de l'établissement. Aujourd'hui, le régime de sécurité sociale des marins concerne une population de plus de 32 000 marins actifs, de près de 122 000 pensionnés et plus de 9 000 employeurs (Armateurs) répartie sur le littoral métropolitain, dans les DOM et à l'étranger. L'Enim est donc un acteur majeur de la protection sociale maritime.

LE POSTE

Position hiérarchique

Rattachement hiérarchique au responsable du département maîtrise des risques (manager stratégique)

Missions du poste

De formation manager, le responsable du pôle contrôle des prestations positionne son service en termes de productivité, qualité et efficience dans les standards attendus des processus et projets dont il a la charge. Il dispose des compétences de son domaine d'activité.

Dans le cadre d'une mission de service public, il concourt à la réalisation des objectifs fixés par la direction de l'établissement, en assurant le fonctionnement optimal d'une ou plusieurs équipes(s) d'opérationnels

Principales activités

- ✓ Déterminer les objectifs opérationnels de son secteur d'activités, organiser et en gérer les moyens et évaluer la performance et la qualité de service
- ✓ Animer son ou ses équipe(s), encadrer et accompagner les personnes qui la ou les composent en intégrant les dimensions ressources humaines (développement des compétences et évaluation, évolution professionnelle, santé au travail...)
- ✓ Mettre en œuvre des démarches de résolution de problèmes pour optimiser l'action de son secteur d'activités
- ✓ Proposer des actions contribuant au développement de son secteur d'activités et/ou de l'établissement
- ✓ Participer en tant que personne ne ressource, à des projets ou missions spécifiques
- ✓ Rechercher et développer des coopérations avec des réseaux de partenaires et intervenir dans des actions de communication

Spécificités du poste (facultatif)

En fonction du candidat, de son périmètre et de son savoir-faire managérial, le responsable de pôle aura une délégation du directeur comptable et financier limité à son périmètre d'activité, dans ce cadre une bonne tenue de langage et de comportement est attendue.

Des déplacements sont à prévoir sur les différents sites de l'Enim ; et notamment sur le site de Paimpol où 3 agents du pôle exercent leurs activités.

Compétences et ressources attendues

Savoirs

- ✓ Connaître la réglementation, les processus, les procédures et le plan de maîtrise des risques liés à son domaine d'activité
- ✓ Posséder des notions budgétaires de l'établissement
- ✓ Connaître les principes, méthodes et techniques du management (délégation, fixation d'objectifs, évaluation, motivation, reconnaissance...)

- ✓ Connaître les principaux processus RH en vigueur dans l'établissement (recrutement, formation, évaluation...)
- ✓ Posséder des notions de droit du travail en lien avec la convention collective, les différents statuts et les accords (locaux)
- ✓ Connaître les principes et les techniques de la conduite de projet
- ✓ Connaître les principes méthodologiques d'accompagnement du changement
- ✓ Connaître l'environnement institutionnel, ses missions, son organisation et les grandes orientations stratégiques (COG) de l'établissement
- ✓ Connaître les évolutions environnementales (technologiques, réglementaires, politiques, socio-économiques...)
- ✓ Connaître les orientations de son secteur d'activité
- ✓ Connaître pour son secteur d'activité, les rôles et missions des partenaires externes et les processus d'échanges d'information établis avec eux
- ✓ Connaître les outils de gestion et/ou applicatifs liés à son activité
- ✓ Connaître les techniques de communication (écrite et verbale) adaptées aux interlocuteurs

Savoir-faire (capacité à)

- ✓ Traduire les objectifs de l'établissement en objectifs opérationnels pour son équipe, les décliner en objectifs individuels et en suivre la réalisation
- ✓ Renseigner et analyser les indicateurs de l'établissement
- ✓ Suivre et améliorer le fonctionnement de son secteur d'activités
- ✓ Rendre compte à sa hiérarchie et proposer des actions d'optimisation
- ✓ Organiser et gérer l'activité et les moyens de son secteur pour atteindre les objectifs, respecter les échéances dans une logique d'optimisation des ressources
- ✓ Déterminer et gérer les priorités de son secteur
- ✓ Prendre des décisions dans son périmètre de délégation
- ✓ Animer des réunions ou groupes de travail
- ✓ Identifier et valoriser le niveau de contribution de chacun
- ✓ Faire une proposition argumentée à la hiérarchie concernant les mesures individuelles d'évolution salariale et/ou professionnelle
- ✓ Proposer à ses collaborateurs des actions de développement des compétences individuelles et collectives
- ✓ Identifier les besoins d'information, d'aide et de formation de ses collaborateurs
- ✓ Prendre en compte la santé au travail, détecter les risques psychosociaux
- ✓ Appliquer et faire appliquer les règles collectives de travail
- ✓ Conduire les entretiens managériaux (EPEF, entretiens professionnels, accompagnement...)
- ✓ Alerter sa hiérarchie sur les problèmes dont la résolution n'est pas de sa compétence
- ✓ Utiliser les outils RH en œuvre dans l'établissement
- ✓ Mettre en œuvre des techniques de conduite de projet dans un projet transversal

- ✓ Respecter les règles de confidentialité, de secret professionnel et de déontologie

Savoir-faire relationnel (capacité à)

- ✓ Expliquer à son équipe les évolutions organisationnelles et les enjeux (COG,...) et les propositions d'amélioration associées
- ✓ Impulser des modalités collectives de travail et entretenir la dynamique d'équipe
- ✓ Créer les conditions de l'échange avec son équipe ou ses partenaires dans un objectif d'efficacité collective
- ✓ Organiser les conditions du dialogue, anticiper et gérer les situations de tension et conflits
- ✓ Animer son réseau d'interlocuteurs (internes et/ou externes) pour identifier les bonnes pratiques
- ✓ Objectiver, formuler et argumenter des appréciations pour ses collaborateurs, y compris lorsqu'elles sont négatives
- ✓ Argumenter auprès des partenaires internes et externes, valoriser les activités et les missions de l'établissement et de son secteur
- ✓ Favoriser le développement de l'expertise de ses collaborateurs
- ✓ Adapter sa communication écrite ou orale en fonction de ses interlocuteurs et du moyen utilisé (téléphone, visioconférence, face à face, téléconférence...)
- ✓ Adapter son management en fonction de ses interlocuteurs
- ✓ Négocier avec sa hiérarchie les ajustements de moyens éventuellement nécessaires

Ressources générales

Le responsable de pôle est membre du comité des managers de la direction comptable et financière (ComOp DCF) et travaillera en étroite collaboration avec cette équipe et en transversalité avec les autres responsables de pôle de l'Enim. Avec 4 sites d'implantation Perigny, Saint Malo, Paimpol et Lorient, le responsable de département est appelé à se déplacer sur ces sites.

La gouvernance de la direction comptable et financière se compose d'un comité des managers de la direction comptable et financière. Ce comité est une instance de réflexion, débat, construction des notes à portée managériale. Une participation active est attendue en travail inter-session et en animation de co-construction.

Ressources spécifiques

Les principaux interlocuteurs du responsable de pôle sont ces équipes, les manager/chef de projets - Manager stratégique - Expert métier, référent technique

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Conditions d'exercice

Eligible au télétravail

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Personne à contacter pour le poste

Josselin NEYROLLES, Chef de département maîtrise des risques,

06 42 69 30 63-josselin.neyrolles@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- Fiche de candidature pour une mobilité interne + CV actualisé

sinon

- Lettre de motivation
- CV (**avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...)**
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).